

De Bouche À Oreille

Juillet 2022 N°253

Actus & informations municipales
de Saint-Marcel ~ Eure

Mon été
à Saint-Marcel



St Marcel

Construisons ensemble notre ville



Agenda

Dépistage COVID

Laboratoire Bio Seine Eure
Rue des Chaumes.
Rendez-vous sur Doctolib
prioritaire.

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 18h à 19h, Place des Anciens Combattants

Tous les samedis matin

Rencontrez vos élus

Vos élus vous donnent rendez-vous à la mairie, le samedi matin, de 9h à 12h.

14 juillet

Commémoration

11h15 : Rassemblement à la mairie
11h30 : Départ en cortège
11h45 : Cérémonie au Monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur à la salle Michel Marigny

A la médiathèque

2 juillet à 14h

Comment protéger la biodiversité des attaques des frelons asiatiques ? Avec l'association Cap Au Vert

6 juillet à 15h

Krok'histoires

au jardin, à partir de 4 ans

8 juillet à 11h

Matinette

Des histoires pour les tout-petits

9 juillet à 10h

Des livres et vous

Club de lecture

13 juillet à 14h30

Atelier

Atelier de la feuille verte à la feuille blanche : à quel arbre appartient cette feuille ?

Regarde, devine et dessine, à partir de 8 ans

Mon été à Saint-Marcel

Rando goûter

3 juillet de 14h à 16h30

Jeux gonflables

10 juillet de 10h à 17h

Rando contée nocturne

29 juillet à 20h

Nettoyons notre ville

19 août à 14h

Ciné plein-air & pique-nique

27 août à partir de 18h30

Programme complet en pages 4 & 5

De Bouche à Oreille, Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Nadège Bourdon, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Benjamin Legeard

Images freepik

Impression : Imprimerie Cortet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication ou si vous souhaitez nous aider à la distribuer, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50

ou mairie@marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



mairie@marcel27.fr



Encore plus d'infos sur
www.saint-marcel27.fr



Ville de Saint Marcel 27



Pour contacter la rédaction : communication@marcel27.fr

Urgences : MAIRE-ADJOINT DE PERMANENCE  06.83.82.10.03



Police Municipale : 06.83.82.10.06

1 question à



Trois bénévoles
de la Commune

Agir pour la collectivité, c'est quoi ?



Bernard Gaston

Après avoir participé au bénévolat pour mon plaisir depuis plus de trente ans et en donnant beaucoup de mon temps personnel, j'ai eu l'opportunité de rencontrer des personnes dans les associations, à la mairie, lors du Téléthon et même, de nationalités différentes avec lesquelles je garde de très bonnes relations. Je suis très heureux du côté humain qui fait du bénévolat une raison de vivre ensemble.

Sommaire

4 Mon été à Saint-Marcel

6 Vivre à Saint-Marcel

9 Zoom sur mes assos

12 Retour sur pellicules

14 Tribunes

15 Vos attentes sont nos engagements

Thierry André

Le fait d'être de temps en temps bénévole me permet de sortir du quotidien et de participer activement aux différentes animations proposées par la Ville. C'est un moment de rencontres et de dialogues, surtout avec nos élus. L'opportunité m'est donnée de connaître les projets de ma ville, de découvrir des nouveaux visages avec qui je peux échanger quelques idées. Je ne me lasse pas de contribuer à cette entraide, des bénévoles sont même devenus des amis.



Audrey Marie

Je donne de mon temps personnel pour aider les autres car je trouve que ça permet de retrouver une certaine estime et de la confiance en soi. Mais c'est aussi un bon exemple positif pour ma famille, mes enfants. Ça m'apporte quelques compétences sociales et relationnelles, en plus de ce que j'avais déjà acquis avant. Enfin, cela



contribue à la réussite de projets communs et à rendre ce monde un peu meilleur.

Grand angle

Mon été à Saint-Marcel : tout le programme de vos animations !
La vie locale ne marque pas de pause, bien au contraire...
Cet été à Saint-Marcel, de nombreuses animations conviviales, ludiques et festives, ouvertes à tous, viendront rythmer vos journées et vos soirées. Cela a démarré dès le 21 juin, sur une note musicale avec la toute première édition de la Fête de la Musique. Et maintenant?



Randonnée goûter

Une nouveauté cette année avec un nouveau circuit! Retrouvons-nous le **dimanche 3 juillet de 14h à 16h30** pour découvrir ensemble le parcours des Vignerons et parcourir les rues/sentes de Saint-Marcel. Une halte aura lieu pour un goûter que chacun aura pris le soin d'apporter.
Rendez-vous dès 13h45, devant la Maison des Associations, rue Jules Ferry.
Prévoir des baskets et une bouteille d'eau.



Prévoir
des chaussettes
pour les enfants

Animation jeux gonflables

Des jeux gonflables installés sur le parking rue Jules Ferry ! Venez vous amuser avec l'animation de **jeux gonflables le dimanche 10 juillet de 10h à 17h**. Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts : baby-foot humain, bateau toboggans pirate (6-12 ans), mini parc dragons (3-6 ans), l'équalizer basket.

Nous organisons cette animation avec un prestataire local, Jump Air Loisirs, (www.jumpairloisirs.com).
Restauration sur place.



Randonnée contée nocturne

Avec la collaboration de la Médiathèque et du Théâtre du Drakkar, nous vous proposons un petit circuit à travers Saint-Marcel, le **vendredi 29 juillet à 20h**. Pensez à apporter une lampe torche, une bouteille d'eau et des baskets.

Rendez-vous dès 19h45, devant la mairie.



Mon été Saint-Marcel



Nettoyons notre ville

Une ville propre, c'est l'affaire de tous.

Rendez-vous le **vendredi 19 août à 14h**, devant le Complexe Sportif du Cosec, rue de Barrière. Participez à l'opération citoyenne «Ensemble, nettoyons notre ville», un après-midi pour se sensibiliser aux grands enjeux de notre environnement et contribuer à embellir la ville.

Plus de détails dans le BAO d'août.

Ciné plein air, pique-nique

Samedi 27 août dès 18h30, stade du Cosec,

On ne présente plus notre traditionnel ciné en plein air du mois d'août...

Chacun apporte son pique-nique, sa chaise longue, sa nappe ou couverture à étaler sur l'herbe.

Restauration sur place.

Dès la nuit tombée, venez découvrir le film choisi cette année...

*N'oubliez pas votre chaise
et une « petite laine »*

Le programme des manifestations est susceptible d'être modifié selon les conditions météo.
Restez informés sur notre page Facebook et sur notre site www.saintmarcel27.fr.

Maire, adjoints et services répondent à vos questions

Dans son programme de mandature, le Maire a souhaité mettre l'accent sur la **proximité avec les administrés**. **Les élus et représentants des services municipaux se relayent donc pour vous recevoir en mairie les tous les samedis matin, de 9h à 12h**. Plus d'une trentaine de permanences ont, à ce jour, été organisées, soit plus de deux cents visites ou appels pour des demandes de renseignements, d'interventions, des remontées de difficultés ou problématiques personnelles (logement, documents administratifs) ...

Sur ce BAO, ainsi que sur le prochain, retrouvez les questions les plus posées durant ces permanences et les réponses associées.

J'ai 16 ans. Comment faire mon recensement citoyen ?

Tous les jeunes Français de 16 ans doivent se faire recenser. Ils doivent se présenter à la mairie, munis d'un justificatif de domicile, de leur livret de famille et de leur carte d'identité. La mairie leur remettra leur attestation de recensement.

Ce recensement est obligatoire car il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), et est nécessaire pour réaliser certaines démarches administratives ou s'inscrire à des examens...

A savoir : L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes atteignant 18 ans, qui ont fait la démarche de recensement à l'âge de 16 ans.

Je dois renouveler ma carte d'identité ou mon passeport, que dois-je faire ?

Les pré-demandes de carte d'identité et de passeport biométrique s'effectuent sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (<https://ants.gouv.fr>).

Le dossier de demande, accompagné des pièces justificatives, est traité par la mairie de Vernon (seule compétente pour administrer votre dossier). Cela se fait uniquement sur rendez-vous au 0 800 0 27 200 ou à partir de l'espace citoyen sur le site de la mairie de Vernon <https://www.vernon27.fr>.

Un service en ligne est à votre disposition, 24H/24 sur le site www.service-public.fr pour vous permettre de réaliser vos demandes d'acte d'état civil.

J'ai un problème avec mon eau potable

Le réseau d'eau potable et assainissement est géré par SNA. Vous pouvez les joindre au 0800 877 915 (Informations sur le site de Seine Normandie Agglomération).

J'ai 18 ans. Comment m'inscrire sur les listes électorales ?

L'inscription sur les listes électorales est le prérequis pour pouvoir voter.

Les demandes peuvent-être déposées tout au long de l'année en mairie ; fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire cerfa n°12669.

Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie ou sur service-public.fr. Les demandes d'inscription peuvent aussi se faire en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>).

Pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales de la commune, il faut avoir la qualité d'électeur (nationalité française, majeur, et jouir de ses droits civils et politiques) et justifier d'une attache à la commune (votre domicile ou résidence dans la commune, qualité de contribuable, gérant ou associé majoritaire d'une société rattachée à la commune).

Si vous êtes un citoyen européen et que vous résidez en France, vous avez le droit de voter aux élections municipales et européennes à condition d'être inscrit sur les listes électorales.

Monsieur le Maire assure une permanence de quartier tous les mois, sans rendez-vous. Les dates sont indiquées sur l'agenda du Bouche-A-Oreille, la page Facebook et le site Internet de Saint Marcel www.saint-marcel27.fr.

Vivre à Saint-Marcel



Banquet des Anciens et distribution du colis de fin d'année : inscrivez-vous !



Colis de Noël aux personnes âgées de 65 ans et plus

Bulletin à retourner en mairie avant le 30 septembre

couple personne seule

Nom : _____

Vos prénoms : _____

Madame : _____

Monsieur : _____

Vos dates de naissance : _____

Madame : _____

Monsieur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

- Retrait du colis pendant les permanences
- Dans l'incapacité de se déplacer

La Municipalité et le CCAS ont le plaisir de **mettre nos Aînés à l'honneur** en renouvelant le traditionnel **repas des Anciens** le 9 octobre prochain à la salle du Virolet et la distribution de **colis de fin d'année**.

Vous résidez à Saint-Marcel et vous avez 65 ans et plus, inscrivez-vous !



Banquet du 9 octobre 2022

Bulletin à retourner en mairie avant le 26 septembre

Nom(s) : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nombre de participants : _____ repas gratuit(s)

Conjoint/accompagnant de moins de 65 ans

participation de 42 € : _____
(chèque à l'ordre du Trésor Public)

E-mail : _____

- Je désire que la mairie assure mon/notre transport

Le carnet



Naissance

Toutes nos félicitations aux parents de : Lyana SILVA



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de : Paul GRANGER,
Ikoke BOKELEALE



Mariages

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés :

Caroline MARTIN & Damien DUVAL
Laetitia GUIGNET & Abderrahim MARRICHA

Des nouvelles de la fibre

On ne l'attendait plus... Le déploiement phasé de la fibre a connu des difficultés. **Eure Normandie Numérique nous confirme que la dernière zone de Saint-Marcel a bien été réceptionnée. L'ouverture commerciale devrait avoir lieu fin juillet. Ceci clôturera la mise en place de la fibre sur notre commune.**

En ce qui concerne l'arrivée des Fournisseurs Accès Internet, le réseau est ouvert à tous aux mêmes conditions, charge à eux d'être présents dès l'ouverture des secteurs.



Vivre à Saint-Marcel

Opération Tranquillité Vacances à Saint-Marcel

Afin de prévenir les cambriolages durant les vacances scolaires, la Police Municipale, en collaboration avec le Commissariat, a mis en place l'opération « **tranquillité vacances** ».

Cette opération vise à assurer la surveillance des habitations en l'absence de leurs occupants. La Police Municipale met en place un dispositif fondé sur une présence renforcée sur le terrain et des passages fréquents au domicile des Saint-Marcellois partis en vacances.

Ce service, **entièrement gratuit**, est accessible sur simple demande. <http://www.saint-marcel27.fr/medias/files/otv.pdf>

Les personnes intéressées doivent venir physiquement au poste de police municipale ou remplir le formulaire disponible sur simple demande en mairie au moins 72 heures avant leur départ ; les demandes par téléphone ne sont pas prises en compte pour éviter les mauvaises plaisanteries.

Attention : il est demandé de prévenir immédiatement la police municipale en cas de retour inopiné.

Il est également recommandé de respecter les précautions d'usage suivantes :

- **Protection des accès** : verrouillez portes et fenêtres, changez vos serrures en cas de vol ou de perte de

vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement, n'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés, évitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

- **Vos biens** : ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, répertoriez vos objets de valeur et notez les n° de série ; faites de même pour vos carnets de

chèques, vos cartes de crédits, etc.

- **En cas de longue absence** : mettez en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art, laissez une apparence habituelle à votre appartement. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.



Nouveau : SORS DE LA ZONE

Depuis plusieurs semaines, une nouvelle offre de coaching sportif a vu le jour à Saint-Marcel : Sors de la zone. Sors de la zone, c'est un **coaching sportif individualisé aux besoins de chacun**. Ladjie NIAKATE vous accueille avec le sourire et vous propose un programme adapté à votre morphologie, votre forme du moment, vos disponibilités et vos attentes, le tout de manière individualisée.

Deux formules existent : des cours individuels et des cours collectifs allant jusqu'à six personnes. SDLZ ne se substitue pas aux séances de Kinésithérapeute. Il vient en complément de celles-ci.

Cet ancien obèse, originaire de Vernon travaillait auparavant dans une entreprise locale. Après plusieurs échecs de programmes sportifs pour perdre du poids, il découvre la bonne méthode, entame une reconversion professionnelle, commence par donner des cours individuels à domicile en tant qu'auto-entrepreneur. Il décide d'ouvrir sa propre structure dédiée entièrement au coaching sportif. Actuellement seul, il sera prochainement rejoint par un second coach, afin de proposer une offre plus importante. Les séances proposées durent une heure chacune. SDLZ accueille tout type de public (le plus âgé a 83 ans), lors de cinq cours individualisés et deux cours collectifs par jour, soit une douzaine de personnes. Vous pouvez prévoir une, deux ou trois séances par semaine en fonction du test réalisé lors du premier cours. Le suivi sportif est personnalisé et dédié à chacun. Après trois mois d'ouverture, Ladjie NIAKATE est très heureux de sa nouvelle activité et nous glisse en plus en confiance : "Saint-Marcel est une très belle ville".

Alors, si vous souhaitez faire un essai ou établir un programme, n'hésitez pas à contacter SDLZ au 06 58 39 02 78 ou par mail sdzcoachingsportif@gmail.com. Espace des prés, Bât A.

Plume et Cheveux d'argent

Merci à nos élus et à nos lecteurs d'être venus nous rencontrer lors de notre séance dédicace qui s'est déroulée le 4 juin à la médiathèque.

Pour les personnes qui n'ont pas encore lu nos romans, vous pouvez les retrouver en vente à la boutique Éco vrac propre, 6 rue des Champs, ou à la médiathèque.



Club des PréRetraités et Retraités de Saint-Marcel

Rectificatifs au BAO de mai:

- Un concours de belote aura bien lieu le mardi 12 juillet au Club ; le prochain se tiendra en octobre,

- Pour le spectacles des 2 Anes, retenir la date du 13 octobre, départ parking Intermarché à 12h - prix adhérents 75 €. Les inscriptions sont ouvertes, merci de vous manifester le plus rapidement possible.

Bon voyage aux participants du circuit les Lacs Italiens.

L'AG du Club aura lieu le vendredi 30 septembre à 14h au Club. Des informations complémentaires seront envoyées fin août, début septembre.

Le Club sera ouvert les mardi et vendredi de 13h30 à 17h jusqu'au 12 août, ensuite il reprendra le 6 septembre.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Françoise Derval ☎ 07 77 08 50 43

Alain Priou ☎ 06 78 74 57 98

11 **Forum**
des associations
SEPTEMBRE
2022

+ d'infos

Service sports et associations

📍 Espace Saint-Exupéry

☎ 02.32.54.90.88

✉ associations@marcel27.fr

Zoom sur mes assos !

Zoom sur mes assos



L'association **ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE** assure une permanence le 3^{ème} lundi de chaque mois de 17h30 à 19h30, espace ST EXUPERY,

en groupe de parole.

Pour une prise de contact, un entretien individuel est réalisable en dehors de ces horaires ; possibilité d'intervenir en entreprise pour une information sur les addictions.

Patrick au 06 84 49 97 66

-
-
-
-
-
-

Organisé par l'association: Pour les Bou't'chou

Samedi 24 Septembre

Exposants différents sur les 2 jours de 8h à 17h

Dimanche 25 Septembre

Tél. 06 23 66 40 42

SAINT MARCEL
Salle du Virolet

VENTE de matériel de puériculture d'occasion

Vêtements enfants, jouets tous âges...
Exposant 6euros le mètre (tables et chaises fournies)
Buvette et restauration sur place

ENTREE GRATUITE

Cercle de bridge de Saint-Marcel

Le club de bridge de Saint-Marcel lance un appel à de nouveaux amateurs de bridge.

L'esprit de ce club n'est ni la compétition ni la recherche de classement. Il est ouvert aux bridgeurs qui ont le souci de jouer le mieux possible dans une ambiance très conviviale.

Nous avons la chance d'avoir dans ce club quelques brillants bridgeurs qui sont toujours prêts à donner leurs conseils avec gentillesse et compréhension à ceux qui le désirent.

Le club est ouvert les mercredis de 14h à 17h à la médiathèque, Espace Saint Exupéry.

Philippe Dugied au 06 61 68 54 51

Pour progresser en natation...

...rejoignez La Ligne d'eau!

28 mai, 17:40

Découvrez nos conseils pour augmenter votre distance de déplacement sous l'eau grâce à la position du corps, aux battements de jambes et à la respiration...

<http://ow.ly/KXCINS0TvcV>

Oubliez les applis...

Améliorer la technique de nage

Nager le papillon comme Michael Phelps

Quelques exercices pour se perfectionner en natation

Améliorer la résistance en aquatique

Améliorer ses performances en aquatique

Notre sélection de bouées et brassards pour enfants

Comment augmenter sa distance de l'eau ?



Le club de natation FFN de St Marcel/Vernon, pour les enfants et les adultes sachant nager 25m au moins. Inscriptions pour la saison 2022 2023 ouvertes à partir de mi-juillet.

Infos et fiches d'inscriptions sur notre [site linedeau.fr](http://site.lignedeau.fr) E mail : llo.natation@gmail.com

Saint-Marcel Karaté

Tarifs à partir de 120€ avec facilités de paiement, coupons sports et chèques vacances acceptés, possibilité dispositifs PassJeune et Atout Normandie.

SMK : 1er Club de l'Eure, 3^{ème} de Normandie, 265 adhérents, 46 ceintures noires. 135 podiums dont 6 podiums nationaux et **3 champions de France**.

Un Staff technique avec **dix professeures tous diplômés**, avec leur tête Sabrina Buil, DEJEPS, 5x Championne du Monde et le Directeur Technique, Saïd Barka, DESJEPS le plus haut diplôme d'état supérieur obtenu fin 2021.

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS & FESTIFS

Cette année, SMK a organisé de grands événements sur le territoire tels que le spectacle au profit du **Téléthon (2000€ de recette)**, la Manifestation **Handi-Valid** pour l'inclusion des personnes en situation de handicap ou encore sa **soirée Gala** pour tous les adhérents et leur famille. SMK a également eu la chance d'accueillir dans la ville de St Marcel le Champion Olympique et Champion du Monde 2021, Steven Da Costa, réclamé par plusieurs clubs et leurs territoires.

CIVISME & VIVRE ENSEMBLE

SMK est intervenu au **collège Léonard de Vinci** afin de sensibiliser les élèves sur les valeurs du sport, en relation avec la thématique : le Civisme, le « Vivre Ensemble » et le Harcèlement à l'école (conférences totalement gratuites).

SMK a participé également gratuitement au sport à l'école dans le cadre d'un partenariat avec **l'école Jules Ferry** et l'Inspection Académique (8 semaines d'interventions animées par Sabrina Buil).



Les Inscriptions pour la saison 2022-2023 sont #Ouvertes !!

SURPRISE : un T-shirt sera offert aux **100** 1ers #Inscrits !!!

Alors ... Dépêchez-vous !! 😊😄

Inscriptions à partir de 3ans 🧒🧒

Rejoignez la Famille SMK, formation, bien-être, lâcher-prise et plaisir :

Cross Training, Boxe Chinoise (Sanda)

Karaté - KravMaga - QiGong - BodyKaraté

BabyKaraté - Self défense - Karaté Énergie

HandiKaraté 🦽



Saint-Marcel Karate

Inscriptions 2022-2023
Ouvertes
Dès 3ans

Karaté- Karaté Énergie- Body Karaté- Krav maga & Self defense- Sanda (Wushu et boxe chinoise) & Cross training- Taïgiquang & QiGong



Contact:
+33695989923
smk27950@gmail.com
DOJO COMPLEXE SPORTIF LÉO
LAGRANGE - 27950 SAINT MARCEL



SPORT POUR TOUS

SMK favorise l'accès au **sport pour Tous** : jeunes de la commune ou enfants victimes de harcèlement à l'école.

SMK travaille également sur l'intégration progressive des jeunes en **situation de handicap** dans les cours « classiques ».

Cette année, SMK a accueilli plusieurs **jeunes de St Marcel gratuitement** pour les aider à prendre confiance et à s'épanouir.

À très vite sur les tatamis ! SMK, bien plus qu'un Club ... Une Famille, la VÔTRE

SMK, Nous Combattons à l'Unisson
#WeFightAsOne

Pour toutes informations :

 smk27950@gmail.com

 06 95 98 99 23

 <http://saintmarcelkarate.fr>

Retour sur ...



Le 11 juin, Christelle Coudreau, maire-adjoint «enfance-jeunesse», les services scolaire, périscolaire et cuisine centrale, les directrices et enseignants des écoles ont accueilli les petits écoliers qui feront leur **rentrée en septembre prochain**, en première année de maternelle et en CP. Un moment privilégié pour découvrir les infrastructures et les services proposés mais aussi un moment d'échanges enfants/parents avec les professionnels de nos écoles.

Le 3 juin, avaient lieu les premiers **ateliers participatifs** avec les acteurs institutionnels, associatifs et des représentants actifs de Saint-Marcel pour le talus de la Quesvrué.

Un repérage sur le terrain, trois ateliers (mobilité douce & accessibilité, gestion raisonnée de l'environnement, zone de tranquillité/découverte/parcours) ont été organisés par la mairie.



Bravo à nos artistes ! **Les enfants des écoles ont régalé leur public tout au long du mois de juin.**





Les travaux de **rénovation du Léo Lagrange** se poursuivent.



Soirée hippie avec l'école de musique.

Afin de favoriser le bien-être des séniors, SNA, en collaboration avec le CCAS, propose un programme de **sensibilisation sur le bien vieillir**. Retour sur les ateliers!



A cause de la COVID, les élèves de CM2 n'avaient pas pu profiter de leur « journée de découverte de fin d'année scolaire ».

Pour remédier à cette situation, les enseignants de l'école élémentaire Jules Ferry ont proposé l'année dernière de travailler avec une société de production « La Pantomime Lumineuse » et, en raison du succès de ce nouveau projet, il a été reconduit pour cette fin d'année.

Le temps d'une semaine, les élèves ont l'occasion de vivre la vie d'acteur et de technicien de cinéma.

Ils vont inventer un scénario autour d'une histoire de leur choix, passer les castings pour trouver les acteurs et réaliser, avec l'aide d'une équipe de professionnels un film de A à Z. A l'issue de la semaine, un film de 13 à 17 minutes sera enregistré. Les premiers élèves de CM2 ont commencé leurs ateliers dès mardi 7 juin. Désormais, il va falloir patienter pour découvrir les films imaginés par les enfants.



... pellicules

La parole à...



Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

Lors de nos permanences d'élus de la majorité, nous ne sommes que très marginalement sollicités par les Saint-Marcellois pour des questions d'intérêt général ; nous recevons surtout des demandes d'information ou d'aide (réalisation de démarches administratives, problématiques de voisinages, obtention d'un logement social...). En tant qu'élus, nous répondons de quelque façon que ce soit à l'ensemble de ces demandes. Toutefois, je tiens à rappeler que notre rôle d'élus en responsabilité est d'œuvrer pour l'intérêt général. N'hésitez pas lors de ces moments privilégiés d'échange à apporter également vos idées et vos visions pour le futur de Saint-Marcel mais aussi à venir chercher les bonnes informations sur les projets futurs ou en cours de réalisation. La phase 1 du projet de la Quesvrue s'achève. L'étape de concertations publiques pour l'aménagement a démarré. Les 1ers ateliers pour la révision du PLU ont été lancés ; il est important d'avoir une vision globale sur ces sujets structurants pour Saint-Marcel car ils ont des dépendances fortes. Notre méthode : explorer les pistes d'actions pérennes, les adapter aux spécificités de Saint-Marcel, les financer. Contrairement à l'opposition, nous ne céderons pas à l'injonction d'action hâtive pour mettre en place de fausses bonnes idées qui pourraient certes s'appliquer rapidement, mais s'avérer coûteuses à terme pour la commune et être non pérennes. Notre moteur n'est pas la quête d'électeurs par des actions basées uniquement sur du clientélisme !

Hervé PODRAZA

Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

L'opposition détient un rôle de contrôle, de contre-pouvoir, essentiels pour la démocratie locale. Ce magazine municipal doit être dédié à l'information sur les réalisations, sur la gestion de la ville dans son ensemble. Nous avons déjà évoqué le regard que nous portons sur le chantier de la Quesvrue. Si nous saluons la volonté de faire une réunion laissant les Saint-Marcellois faire part de leurs idées, nous ne comprenons toujours pas où la Majorité veut nous emmener. Il semble que le site soit accessible au public, mais il n'y a qu'à s'y rendre pour constater que la sécurité et l'accessibilité ne sont pas au rendez-vous. Par ailleurs, une autre problématique fait son apparition peu à peu dans la commune, celle de la circulation. Le déplacement des véhicules constitue un problème majeur. Réduire l'intensité à certains endroits est loin d'être facile. Ce travail se rapporte à des enjeux urbains : urbanisme, réseau routier, circulation, stationnement. Cela révèle la situation d'une majorité complètement dépassée et qui ne sait plus quoi répondre aux habitants, notamment au Clos Blanchard. Des solutions existent. Avant tout il faut concerter, écouter puis proposer et trancher. Menacer tous les jours ou presque d'une amende ne résoudra aucun problème. Ne tombons pas dans la facilité de ce proverbe : « À l'âne opiniâtre, le bâton est nécessaire ». Bonnes vacances à toutes et à tous.

Rémi FERREIRA

Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

Texte non parvenu

Michael Barton

Vos attentes sont nos engagements !



Un city-stade pour la jeunesse de Saint-Marcel

Notre opposition a récemment communiqué sur notre projet du city-stade dans sa publication « l'Echo Marcellois ». Il nous semblait important de dénoncer certaines contrevérités et idées fantaisistes véhiculées dans cet article.

Non, l'opposition n'a pas la paternité du sujet ! Elle s'approprie notre projet alors qu'elle s'est abstenue de voter le budget présenté en Conseil Municipal qui prévoit le financement de cette installation. Quelle incohérence !

Notre programme de mandature mentionne déjà en 2020 la volonté d'implanter un espace city-stade sur notre commune. Ce projet s'inscrit dans le cadre de notre politique « LA JEUNESSE POUR TOUS », rubrique nos engagements pour nos jeunes.

Dès 2021, Franck DUVAL, adjoint à la vie associative et au cadre de vie, s'est rapproché de notre conseillère départementale, Cécile CARON, pour l'obtention d'un dossier de demande de subvention et travailler sur la faisabilité d'un tel projet. Notre lettre d'intention a reçu une réponse positive quant à l'accompagnement financier par le Conseil Départemental. Ce projet s'intègre dans

le cadre du dispositif de sub-

vention des terrains multisports (qui faisait partie du programme de campagne des élections départementales).

LA JEUNESSE POUR TOUS

Nos engagements pour nos jeunes :

- Créer un **conseil de la jeunesse pour Saint-Marcel**, afin d'écouter leurs attentes et réaliser leurs projets.
- Mettre en place de **nouvelles aires de jeux et un city stade**.
- Créer des **événements festifs** pour les jeunes
- Aider à la **mobilité des étudiants**.
- Revaloriser le **Pass'Jeune**.
- Créer un **parcours citoyen** (apprentissage au civisme)



Ce projet nous tient à coeur (il avait déjà été porté par certains élus de la majorité lors de la précédente mandature sans que cela ne soit retenu par l'ancien maire Gérard Volpatti).

Une telle infrastructure permettra aux jeunes Saint-Marcellois de pouvoir s'adonner à la pratique sportive, gratuitement et librement.

Nous sommes ouverts aux propositions constructives, mais n'apprécions pas que nos actions soient reprises par d'autres personnes : pour s'approprier la paternité d'un projet encore faut-il y avoir travaillé un minimum ! Nous constatons à nouveau avec regrets que l'opposition sans n'avoir jamais rien proposé reste uniquement dans son habituelle posture de communication superficielle.

ANIMATIONS ESTIVALES



Dimanche

*3 juillet
14h-16h30*

CIRCUIT DES
Vignerons



*RANDO
GOÛTER*

*Départ Espace
Saint-Exupéry*

*Chacun apporte
son goûter*

Dimanche

*10 juillet
10h-17h*



*JEUX
GONFLABLES*

*Espace
Tournesol*

*Restauration sur
place*

Vendredi

*29 juillet
20h*



*RANDO
CONTÉE
NOCTURNE*

Départ Mairie